

La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène

Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020



Haïti

Introduction

Cette année marque le 30^e anniversaire du premier Rapport sur le développement humain et de la mise au point de l'indice de développement humain (IDH). L'IDH a été rendu public afin d'orienter le débat sur les progrès du développement en s'écartant du PIB pour se rapprocher d'un indicateur qui « compte » véritablement pour la vie humaine.

Établi par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) il y a trente ans pour servir d'indicateur simple du progrès humain – basé sur la liberté des individus à vivre la vie qu'ils souhaitent –, l'IDH a gagné en popularité grâce à sa formule de calcul simple mais complète qui évalue l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu moyen d'une population. Au fil des ans, toutefois, la proposition d'un ensemble plus complet de mesures permettant de rendre compte d'autres dimensions essentielles du développement humain suscite un intérêt croissant.

En conséquence, de nouveaux indicateurs ont été établis pour compléter l'IDH et prendre en compte certaines des « dimensions manquantes » du développement, comme la pauvreté, les inégalités et les disparités entre les sexes. Depuis 2010, le BRDH publie l'IDH ajusté aux inégalités, qui corrige la valeur de l'IDH d'un pays en fonction des inégalités au sein de chacune de ses composantes (espérance de vie, éducation et revenu), et l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui mesure directement les privations subies par les individus. Par ailleurs, les premiers efforts déployés par le BRDH pour mesurer les inégalités de genre remontent au Rapport sur le développement humain de 1995 sur l'égalité entre les sexes, et les rapports récents intègrent deux indices sur le genre, l'un qui prend en compte les différences des dimensions de l'IDH entre les femmes et les hommes, et l'autre qui constitue un indice composite des inégalités d'autonomisation et de bien-être.

La présente note d'information est structurée en six parties. La première porte sur les pays couverts par le Rapport sur le développement humain 2020 et la méthodologie adoptée. Les cinq parties suivantes présentent des informations sur les principaux indices composites de développement humain : l'IDH, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice de développement de genre (IDG), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).

Les tableaux présentés dans cette note décrivent la situation du développement humain avant la pandémie de COVID-19, sur la base des données disponibles pour 2019 et les années précédentes. Les données reflétant les variations dues à la pandémie de COVID-19 et à ses retombées socioéconomiques en 2020 seront disponibles en 2021 et présentées dans les tableaux et analyses correspondantes du Rapport sur le développement humain 2021.

Il importe de noter qu'il peut y avoir des différences entre les données nationales et internationales, car les organismes internationaux harmonisent les données nationales par souci de comparabilité entre les pays et peuvent, dans certains cas, ne pas avoir accès aux données nationales les plus récentes.

1- Pays couverts et méthodologie appliquée dans le Rapport sur le développement humain 2020

Le Rapport sur le développement humain 2020 présente l'IDH de 2019 (valeurs et classements) pour 189 pays et territoires reconnus par l'ONU, ainsi que l'IDHI pour 152 pays, l'IDG pour 167 pays, l'IIG pour 162 pays et l'IPM pour 107 pays¹.

Toute comparaison des valeurs et classements avec ceux des rapports précédemment publiés peut être source d'erreurs en raison des révisions et actualisations des données sous-jacentes, ainsi que des ajustements apportés aux valeurs théoriques. Pour apprécier la progression des valeurs de l'IDH, il est conseillé au lecteur de se reporter au tableau 2 (Évolution de l'indice de développement humain) du Rapport sur le développement humain 2020. Ce tableau, qui repose sur des indicateurs, une méthodologie et des données temporelles cohérents, montre les variations réelles des valeurs et des classements au fil du temps et illustre ainsi les progrès réels accomplis par chaque pays. Les petites variations de valeurs doivent être interprétées avec prudence, car elles peuvent ne pas être statistiquement significatives en raison d'écarts d'échantillonnage. En règle générale, dans les indices composites, les variations à partir de la troisième décimale ne sont pas considérées comme étant significatives.

Sauf indication contraire dans la source, les tableaux utilisent les données dont disposait le BRDH au 15 juillet 2020. Tous les indices et indicateurs, ainsi que les notes techniques sur le calcul des indices composites et les sources d'information complémentaires, sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/data>.

Pour en savoir plus sur la méthode de calcul de chaque indice, se reporter aux [Notes techniques 1 à 6](#) et aux notes d'information connexes disponibles sur le site du Rapport sur le développement humain : <http://hdr.undp.org/en/data>.

Cette note informative conserve les formats numériques du texte anglais original, c'est-à-dire que le point décimal (,) est remplacé par le point (.) et le séparateur des milliers (.) est remplacé par la virgule (,).

2- Indice de développement humain (IDH)

L'IDH est un indicateur synthétique servant à mesurer les progrès réalisés à long terme dans trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, l'accès aux connaissances et un niveau de vie décent. Une vie longue et en bonne santé se mesure par l'espérance de vie. Le niveau des connaissances s'apprécie par le nombre moyen d'années d'instruction de la population adulte, c'est-à-dire le nombre moyen d'années d'enseignement reçu pendant toute une vie par les personnes de 25 ans et plus ; l'accès à l'enseignement et aux connaissances est mesuré par la durée attendue de scolarisation des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire le nombre total d'années de scolarisation dont un enfant en âge scolaire peut bénéficier si les tendances dominantes des taux de scolarisation par tranche d'âge restent inchangées pendant toute sa vie. Le niveau de vie est évalué à partir du revenu national brut (RNB) par habitant, exprimé en dollars internationaux constants de 2017 convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Pour en savoir plus, voir la [Note technique n° 1](#).

Pour assurer la plus grande comparabilité possible entre les pays, l'IDH s'appuie principalement sur les données internationales de la Division de la population des Nations Unies (espérance de vie), de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (durée moyenne de scolarisation et durée attendue de scolarisation) et de la Banque mondiale (RNB par habitant). Comme indiqué en introduction, les valeurs et les classements de l'IDH qui figurent dans le rapport de cette année ne sont pas comparables avec ceux des rapports précédents en raison des révisions apportées aux indicateurs constitutifs de l'indice. Afin de permettre l'analyse de l'évolution de l'IDH, le Rapport sur le

¹ Aux fins de la présente note, le terme « pays » fait référence aux pays ou territoires reconnus par l'ONU.

développement humain 2020 présente les IDH de 1990 à 2019 recalculés à partir de séries de données cohérentes.

2.1- Valeur de l'IDH et classement d'Haïti

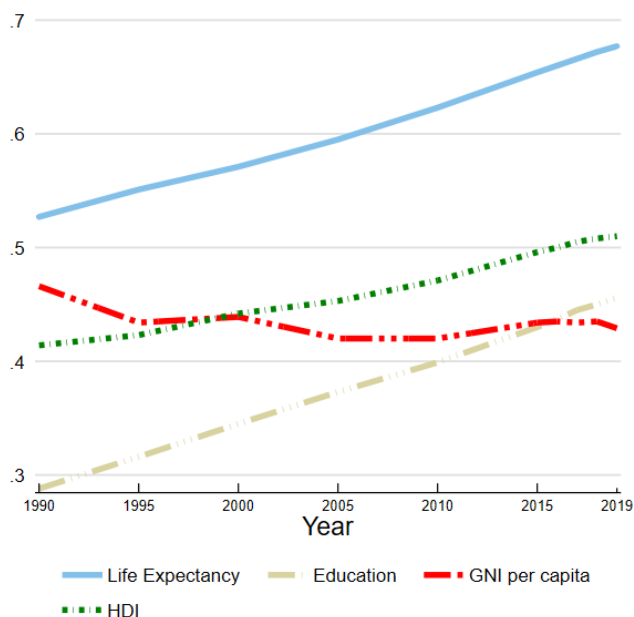
La valeur de l'IDH d'Haïti pour 2019 s'établit à 0.510 – ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 170^e rang parmi 189 pays et territoires. Cette position au classement est partagée avec le Soudan.

Entre 1990 et 2019, l'IDH d'Haïti a progressé, passant de 0.414 à 0.510 (soit une hausse de 23.2 %). Le tableau A illustre les progrès réalisés par Haïti pour chacun des indicateurs de l'IDH. Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance en Haïti a augmenté de 9.7 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2.9 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 2.5 années. Le RNB par habitant d'Haïti a diminué de près de 21.7 % entre 1990 et 2019. La figure 1 ci-après indique la contribution de chaque composante à l'IDH d'Haïti depuis 1990.

Tableau A : Évolution de l'IDH d'Haïti sur la base de données cohérentes

	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant (dollars de 2017 en PPA)	Valeur de l'IDH
1990	54.3	7.2	2.7	2,181	0.414
1995	55.8	7.5	3.2	1,766	0.423
2000	57.1	7.9	3.8	1,833	0.442
2005	58.7	8.3	4.3	1,612	0.453
2010	60.5	8.7	4.7	1,615	0.471
2015	62.5	9.1	5.3	1,770	0.496
2016	62.9	9.2	5.4	1,776	0.500
2017	63.3	9.5	5.4	1,775	0.505
2018	63.7	9.5	5.6	1,776	0.508
2019	64.0	9.7	5.6	1,709	0.510

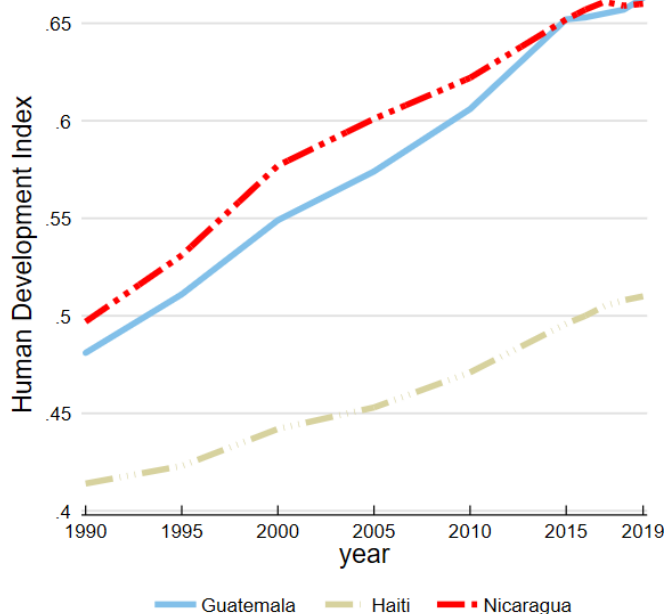
Figure 1 : Évolution des composantes de l'IDH d'Haïti entre 1990 et 2019



2.2- Évaluation des progrès par rapport à d'autres pays

Les progrès réalisés en matière de développement humain, tels qu'ils sont mesurés par l'IDH, sont utiles pour comparer deux pays ou plus. Par exemple, pendant la période allant de 1990 à 2019, Haïti, le Guatemala et le Nicaragua ont enregistré des degrés différents de progression de leur IDH (voir la figure 2).

Figure 2 : Évolution des IDH d'Haïti, du Guatemala et du Nicaragua, 1990-2019



L'IDH d'Haïti en 2019, à savoir 0.510, est inférieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain faible, établie à 0.513, et inférieur à la moyenne des pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, établie à 0.766. Parmi les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, les données d'Haïti sont comparées avec celles du Guatemala et du Honduras, dont les IDH se situent à la 127^e et à la 132^e place, respectivement (voir le tableau B).

Tableau B : L'IDH d'Haïti et ses indicateurs constitutifs pour 2019, par rapport à quelques pays et groupes

	Valeur de l'IDH	Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant (dollars de 2017 en PPA)
Haïti	0.510	170	64.0	9.7	5.6	1,709
Guatemala	0.663	127	74.3	10.8	6.6	8,494
Honduras	0.634	132	75.3	10.1	6.6	5,308
Amérique latine et les Caraïbes	0.766	—	75.6	14.6	8.7	14,812
IDH faible	0.513	—	61.4	9.4	4.9	2,745

3- IDH ajusté aux inégalités (IDHI)

L'IDH est un indicateur moyen du niveau de développement humain de base atteint par un pays. Comme toutes les moyennes, l'IDH masque des inégalités dans la répartition des gains du développement humain entre les membres de la population d'un pays. Le Rapport sur le développement humain 2010 a introduit l'IDHI, qui tient compte des inégalités dans les trois dimensions de l'IDH en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension selon son niveau d'inégalité. L'IDHI correspond en fait à l'IDH amputé en tenant compte des inégalités. La « perte » de développement humain due aux inégalités est obtenue en calculant la différence entre l'IDH et l'IDHI et peut être exprimée sous forme de pourcentage. Plus les inégalités s'accroissent dans un pays, plus la perte de développement humain augmente. Nous présentons également le coefficient d'inégalité humaine comme un indicateur direct des inégalités, égal à la moyenne non pondérée des inégalités dans trois dimensions. L'IDHI est calculé pour 152 pays. Pour en savoir plus, voir la [Note technique n° 2](#).

L'IDH d'Haïti en 2019 est de 0.510. Cependant, lorsque cette valeur est revue à la baisse pour tenir compte des inégalités, l'IDH descend à 0.303, soit une perte de 40.6 % due aux inégalités dans la répartition des indicateurs des dimensions de l'IDH. Le Guatemala et le Honduras affichent des pertes dues aux inégalités de 27.5 % et 25.6 %, respectivement. La perte moyenne due aux inégalités est de 31.4 % pour les pays à IDH faible et de 22.2 % pour les pays de la région Amérique latine et les Caraïbes. Le coefficient d'inégalité humaine pour Haïti est égal à 40.0 % (voir le tableau C).

Tableau C : IDHI d'Haïti pour 2019, par rapport à quelques pays et groupes

	Valeur de l'IDHI	Perte globale (%)	Coefficient d'inégalité humaine (%)	Inégalité d'espérance de vie à la naissance (%)	Inégalité d'éducation (%)	Inégalité de revenus (%)
Haïti	0.303	40.6	40.0	32.2	37.3	50.4
Guatemala	0.481	27.5	26.9	14.6	30.8	35.4
Honduras	0.472	25.6	24.8	13.3	23.3	37.8
Amérique latine et les Caraïbes	0.596	22.2	21.5	11.6	18.0	34.9
IDH faible	0.352	31.4	31.3	30.8	37.9	25.1

4- Indice de développement de genre (IDG)

Dans le Rapport sur le développement humain 2014, le BRDH a introduit l'indice de développement de genre (IDG), un nouvel élément de mesure fondé sur l'indice de développement humain ventilé par sexe, qui correspond à l'écart entre l'IDH des femmes et celui des hommes. L'IDG mesure les inégalités de genre dans trois dimensions fondamentales du développement humain : la santé (mesurée par l'espérance de vie des femmes et des hommes à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée attendue de scolarisation des garçons et des filles et le nombre moyen d'années d'études pour les adultes âgés de 25 ans et plus) et le contrôle des ressources économiques (mesuré par le RNB estimé des hommes et des femmes, par habitant). Pour en savoir plus sur la manière dont cet indice est calculé, voir la [Note technique n° 3](#). Les pays sont groupés en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH, c'est-à-dire en tenant compte des inégalités autant en faveur des hommes que des femmes.

L'IDG est calculé pour 167 pays. En 2019, l'IDH d'Haïti est de 0.473 pour les femmes, contre 0.540 pour les hommes, ce qui donne un IDG de 0.875 et place le pays dans le groupe 5.² À titre de comparaison, le Guatemala et le Honduras enregistrent un IDG de 0.941 et 0.978, respectivement (voir le tableau D).

² Les pays sont répartis en cinq groupes en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH. Le groupe 1 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est élevé (écart absolu inférieur à 2,5 %), le groupe 2 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH va de moyen à élevé (écart absolu compris entre 2,5 et 5 %), le groupe 3 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes

Tableau D : IDG d'Haïti pour 2019, par rapport à quelques pays et groupes

	Écart F-H	Valeurs de l'IDH		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		RNB par habitant	
	Valeur de l'IDG	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Haïti	0.875	0.473	0.540	66.2	61.8	9.0	10.4	4.3	6.6	1,410	2,016
Guatemala	0.941	0.639	0.679	77.2	71.4	10.6	10.9	6.6	6.7	5,451	11,629
Honduras	0.978	0.625	0.639	77.6	73.0	10.5	9.6	6.6	6.5	4,173	6,446
Amérique latine et les Caraïbes	0.978	0.755	0.772	78.7	72.4	15.0	14.3	8.7	8.7	10,708	19,046
IDH faible	0.861	0.474	0.551	63.0	59.9	8.7	10.1	3.9	6.0	2,043	3,446

5- Indice d'inégalité de genre (IIG)

Le Rapport sur le développement humain 2010 a introduit l'indice d'inégalité de genre (IIG), qui fait ressortir les inégalités fondées sur le sexe dans trois dimensions : la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique. La santé procréative est mesurée par la mortalité maternelle et le taux de fécondité chez les adolescentes ; l'autonomisation par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et par le niveau d'études secondaires et supérieures atteint par chaque sexe ; et l'activité économique est mesurée par le taux d'activité des hommes et des femmes. L'IIG peut être interprété comme correspondant à la perte de développement humain due aux inégalités entre les résultats obtenus pour les femmes et les hommes dans ses trois dimensions. Pour en savoir plus sur l'IIG, voir la [Note technique n° 4](#).

Haïti affiche un IIG de 0.636 qui le place au 152^e rang sur 162 pays dans l'indice 2019. En Haïti, 2.7 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 26.9 % des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire, contre 40.0 % des hommes. Sur 100,000 naissances vivantes, 480 femmes décèdent de causes liées à la grossesse et le taux de fécondité chez les adolescentes est de 51.7 naissances pour 1,000 femmes âgées de 15 à 19 ans. Le taux d'activité des femmes est de 61.9 %, contre 72.8 % pour les hommes (voir le tableau E).

À titre de comparaison, le Guatemala et le Honduras occupent, respectivement, les 119^e et 100^e places dans cet indice.

dans l'IDH est moyen (écart absolu compris entre 5 et 7,5 %), le groupe 4 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH va de moyen à bas (écart absolu compris entre 7,5 et 10 %) et le groupe 5 comprend les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %).

Tableau E : IIG d'Haïti pour 2019, par rapport à quelques pays et groupes

	Valeur de l'IIG	Classe ment selon l'IIG	Taux de mortalité maternelle	Taux de fécondité chez les adolescentes	Sièges parlementaires occupés par des femmes (%)	Population ayant au moins commencé des études secondaires (%)		Taux d'activité (%)	
						Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Haïti	0.636	152	480	51.7	2.7	26.9	40.0	61.9	72.8
Guatemala	0.479	119	95	70.9	19.4	38.6	37.5	39.9	86.3
Honduras	0.423	100	65	72.9	21.1	32.2	29.6	52.0	85.9
Amérique latine et les Caraïbes	0.389	—	72.7	63.2	31.4	60.4	59.7	52.1	76.9
IDH faible	0.592	—	571.8	102.8	22.2	17.2	30.1	57.7	72.3

Le taux de mortalité maternelle est exprimé en nombre de décès sur 100,000 naissances vivantes et le taux de fécondité chez les adolescentes en nombre de naissances pour 1,000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

6- Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Le Rapport sur le développement humain 2010 a introduit l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), qui fait ressortir plusieurs privations superposées dont souffrent les personnes dans trois dimensions : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Deux indicateurs sont utilisés pour évaluer la santé et l'éducation, et six pour le niveau de vie. Tous les indicateurs nécessaires pour établir l'IPM d'un pays proviennent de la même enquête auprès des ménages. Ils sont pondérés pour obtenir un score de privation, et les scores de privation sont calculés pour chaque personne couverte par l'enquête. Un score de privation de 33,3 % (un tiers des indicateurs pondérés) est utilisé pour distinguer les pauvres des non-pauvres. Si le score de privation est égal ou supérieur à 33,3 %, le ménage (et chacune des personnes qui le composent) est considéré comme vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle. Les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 20 %, mais inférieur à 33,3 %, sont considérées comme étant vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Enfin, les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 50 % vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême.

Depuis 2018, le BRDH et l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain élaborent et publient conjointement les estimations de l'IPM. La dernière publication en juillet 2020 couvre 107 pays en développement (les pays qui ne disposent pas de données d'enquête permettant de calculer l'IPM sont exclus): « [Tracer la voie hors de la pauvreté multidimensionnelle : réaliser les ODD](#) » (également disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#)). Les définitions des privations dans le cadre de chaque indicateur et la méthodologie de l'IPM sont décrites dans la [Note technique n° 5](#). Poursuivant la pratique des années précédentes, le BRDH publie les programmes statistiques utilisés pour calculer l'IPM 2020 pour une large sélection de pays (voir : <http://hdr.undp.org/en/content/mpi-statistical-programmes>).

Les données d'enquête les plus récentes accessibles au public et utilisées pour estimer l'IPM d'Haïti concernent l'année 2016/2017. En Haïti, 41.3 % de la population (soit 4,590 milliers de personnes) vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle et 21.8 % autres sont considérées comme des personnes vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle (soit 2,430 milliers de personnes). En Haïti, l'ampleur (l'intensité) des privations, c'est-à-dire le score moyen de privation dont souffrent les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, s'élève à 48.4 %. L'IPM, soit la proportion de la population vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle, ajusté en fonction de l'intensité des privations, est de 0.200. Le Guatemala et le Honduras affichent un IPM de 0.134 et 0.090, respectivement.

Le tableau F compare la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté de revenu, qui quant à elle se mesure par le pourcentage de la population disposant de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre, en 2011 PPA. Il montre que la pauvreté de revenu n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le taux de pauvreté multidimensionnelle dépasse de 17.1 points à celui de la pauvreté de revenu. Cela signifie que les personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté de revenu peuvent tout de même subir des privations en matière d'éducation, de santé et autres conditions de vie. Le tableau F indique également le pourcentage

de la population d'Haïti vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême. Les contributions des privations dans chaque dimension à la pauvreté globale permettent de dresser un tableau complet des personnes vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle en Haïti. À des fins de comparaison, le tableau présente également les chiffres du Guatemala et du Honduras.

Tableau F : IPM le plus récent pour Haïti, par rapport à quelques pays

	Année de l'enquête	Valeur de l'IPM	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Part de la population (%)			Contribution à la pauvreté globale des privations en matière de (%)		
					Vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle	En situation de pauvreté multidimensionnelle extrême	En dessous du seuil de pauvreté de revenu	Santé	Éducation	Niveau de vie
Haïti	2016/2017	0.200	41.3	48.4	21.8	18.5	24.2	18.5	24.6	57.0
Guatemala	2014/2015	0.134	28.9	46.2	21.1	11.2	8.7	26.3	35.0	38.7
Honduras	2011/2012	0.090	19.3	46.4	22.3	6.5	16.5	18.5	33.0	48.5
Amérique latine et les Caraïbes	-	0.031	7.2	43.0	7.4	1.9	4.2	35.9	26.2	37.9